



elma tec clean A4

Date d'édition 11.03.2025
Date d'exécution 11.03.2025
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 19.08.2022 (2.3)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation elma tec clean A4
Identifiant unique de formulation UFI: NW40-103Q-E00M-J4DJ
Catégorie de produits PC-CLN-OTH Autres produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des produits biocides)

Composant(s) déterminant la classification de danger

aminoxyle amidopropyldiméthylrique d'acide de matière grasse de cocos [Amides, C12-18 (even numbered), N-[3-(diméthylamino) propyl], N'-oxides], métasilicate de disodium

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU3 Utilisations industrielles

Usage de la substance/du mélange

Concentré de nettoyage alcalique universel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Elma Schmidbauer GmbH
Gottlieb-Daimler-Str. 17
D-78224 Singen (HwL.)
Téléphone +49 7731 882-0
Télécopie +49 7731 882-266
E-mail info@elma-ultrasonic.com
Site web www.elma-ultrasonic.com

Service responsable de l'information:

Chemie/Labor: Email: chemlab@elma-ultrasonic.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg (Sprache/Language: DE, +49 761 19240
EN)
France: numéro ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59
Belgique: Centre Antipoisons Belge 070 245 245
Grand-Duché de Luxembourg: (Centre Antipoisons Belge) (+352) 8002 5500

* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) Procédure de classification

N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2, H315

Règle d'extrapolation «Mélanges essentiellement similaires».

Eye Dam. 1, H318

D'après les données d'essais.

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Composant(s) déterminant la classification de danger

aminoxyle amidopropyldiméthylrique d'acide de matière grasse de cocos [Amides, C12-18 (even numbered), N-[3-(diméthylamino) propyl], N'-oxides], métasilicate de disodium



elma tec clean A4

Date d'édition 11.03.2025
Date d'exécution 11.03.2025
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 19.08.2022 (2.3)

Pictogrammes des risques



GHS05

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un médecin.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Autre étiquetage

caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004:

5 - 15% agents de surface anioniques

< 5% agents de surface amphotères

5 - 15% phosphates

*** 2.3 Autres dangers**

*** Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

*** Effets nocifs possibles sur l'environnement**

Aquatic Acute 3 H402: Nocif pour les organismes aquatiques.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

*** RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

3.1 Substances

non applicable

*** 3.2 Mélanges**

Composants dangereux

Numéros CAS	Numéros CE	Numéro index	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
111798-26-6			ester d'acid phosphorique de Na-alkyl-PEG-ether	5 - 15 pds %	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412	
7320-34-5	230-785-7		pyrophosphate de tétrapotassium	5 - 15 pds %	Eye Irrit. 2; H319	
	939-581-9		aminoxide amidopropyldiméthylque d'acide de matière grasse de cocos [Amides, C12-18 (even numbered), N-[3-(diméthylamino) propyl], N'-oxides]	< 5 pds %	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412	M=1 (Aquatic Acute 1)



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma tec clean A4

Date d'édition 11.03.2025
Date d'exécution 11.03.2025
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 19.08.2022 (2.3)

Numéros CAS	Numéros CE	Numéro index	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
6834-92-0	229-912-9	014-010-00-8	métasilicate de disodium	< 5 pds %	Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335	

Numéro d'enregistrement REACH	Nom de la substance
Not relevant (polymer).	ester d'acid phosphorique de Na-alkyl-PEG-ether
01-2119489369-18	pyrophosphate de tétrapotassium
01-2119978229-22	aminoxide amidopropyldiméthylque d'acide de matière grasse de cocos [Amides, C12-18 (even numbered), N-[3-(diméthylamino) propyl], N'-oxides]
01-2119449811-37	métasilicate de disodium

Indications diverses

Mélange alcalique aqueux d'agents de surface anioniques et amphotère, trioxosilicate de sodium et agents complexants.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.
Demander immédiatement un avis médical.
Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
Traitement médical nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucune autre information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau
Mousse
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

aucune



elma tec clean A4

Date d'édition	11.03.2025
Date d'exécution	11.03.2025
Version	2.4 (fr)
remplace la version de	19.08.2022 (2.3)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux
En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
Oxydes d'azote (NOx)
Monoxyde de carbone
Phosphore oxydes
Dioxyde de silice (SiO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie
ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Informations complémentaires

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Le produit lui-même n'est pas combustible.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Pour les secouristes

Protection individuelle
Utiliser un équipement de protection individuel.
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:
Sable
Sciure de bois
Liant universel
Kieselguhr
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Le produit n'est pas combustible.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant
Conserver à l'écart des aliments et boissons.



elma tec clean A4

Date d'édition 11.03.2025
Date d'exécution 11.03.2025
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 19.08.2022 (2.3)

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:
Acide

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Ne pas conserver à une température inférieure à -5 °C.
Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.
Durée de stockage: 5 ans.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

aucune autre

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

* 8.1 Paramètres de contrôle

* DNEL salarié

Numéros CAS	Agent	DNEL valeur	DNEL type	Remarque
6834-92-0	métasilicate de disodium	1.49 mg/kg p.c. /jour	long terme dermique (systémique)	Facteur d'évaluation 175
6834-92-0	métasilicate de disodium	6.22 mg/m³	long terme par inhalation (systémique)	Facteur d'évaluation 25

* PNEC

Numéros CAS	Agent	PNEC Valeur	PNEC type	Remarque
	aminoxyde amidopropyldiméthylrique d'acide de matière grasse de cocos [Amides, C12-18 (even numbered), N-[3-(diméthylamino) propyl], N'-oxides]	0.00606 mg/L	eaux, eau douce	Facteur d'évaluation 50
	aminoxyde amidopropyldiméthylrique d'acide de matière grasse de cocos [Amides, C12-18 (even numbered), N-[3-(diméthylamino) propyl], N'-oxides]	3.2 mg/L	station d'épuration (STP)	Facteur d'évaluation 10
6834-92-0	métasilicate de disodium	7.5 mg/L	eaux, eau douce	
6834-92-0	métasilicate de disodium	1000 mg/L	station d'épuration (STP)	

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection des mains

gants (résistants aux lessives alcalines)

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: Butyl, 0,5mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: NBR, 0,35mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur]: NR, 0,5mm.



elma tec clean A4

Date d'édition 11.03.2025
Date d'exécution 11.03.2025
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 19.08.2022 (2.3)

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.
Évitez la pénétration dans la terre/le sous-sol.
Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.

Indications diverses

Valeurs limites d'exposition professionnelle: Aucune information significative disponible.

*** RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

liquide

Couleur

jaunâtre à beige

Odeur

douce

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:			non déterminé
Point de fusion/point de congélation	Plage de solidification < -5 °C		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100 °C		
inflammabilité	solide		non applicable
inflammabilité	gazeux		non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite supérieure d'explosivité		négligeable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite inférieure d'explosivité		négligeable
Point éclair			Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C.
Température d'auto-inflammabilité	> 300 °C		Valeur pour agents complexants.
Température de décomposition	≥ 100 °C		
pH	dans l'état fourni env. 13 (20°C)		
Viscosité	(dynamique) 4.4 mPa*s (20°C)		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	env. -2		Valeur pour pyrophosphate de tétrapotassium.
Pression de vapeur	env. 23 hPa (20°C)		
Densité et densité relative	1.132 g/cm³ (20°C)		
Densité de vapeur relative	0.62		Valeur pour eau.
caractéristiques des particules			non applicable (liquide).



elma tec clean A4

Date d'édition	11.03.2025
Date d'exécution	11.03.2025
Version	2.4 (fr)
remplace la version de	19.08.2022 (2.3)

* **9.2 Autres informations**

* **Informations sur les classes de danger physique**

* **Explosifs**

* **Estimation/classification**
Le mélange ne contient pas de substances explosibles.

gaz inflammables

Estimation/classification
non applicable (liquide).

Aérosols

Estimation/classification
non significante - aucun aérosol.
Les critères de classification pour la classe de danger ne sont pas conformes à la définition.

Gaz comburant

Estimation/classification
non applicable (liquide).

gaz sous pression

Estimation/classification
non applicable (liquide - aucun gaz dissous).

liquides inflammables

Estimation/classification
non inflammable, non combustible (Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C).

solides inflammables

Estimation/classification
non applicable (liquide).

Matières et mélanges auto-réactifs

Estimation/classification
Le mélange ne contient pas de substances autoréactifs.

Liquides pyrophoriques

Estimation/classification
Le mélange ne contient pas de substances pyrophoriques - non spontanément inflammable (CLP I 2.9.4.1).
CLP I 2.9.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour cette classe: a) si la structure chimique de la substance ou du mélange ne contient pas de métaux ou de métalloïdes; ou b) si l'expérience acquise dans la fabrication ou l'utilisation d'une substance ou d'un mélange montre que celle-ci/celui-ci ne s'enflamme pas spontanément au contact de l'air à température normale, c'est-à-dire que la substance demeure notoirement stable à température ambiante pendant une durée prolongée (plusieurs jours).

Matières solides pyrophoriques

Estimation/classification
non applicable (liquide).

matières et mélanges auto-échauffants

Estimation/classification
Le mélange ne contient pas de substances auto-échauffants.

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables

Estimation/classification
non significante - ne dégage pas au contact de l'eau des gaz inflammables (CLP I 2.12.4.1).
CLP I 2.12.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour cette classe: a) si la structure chimique de la substance ou du mélange ne contient pas de métaux ou de métalloïdes; ou b) si l'expérience acquise dans la production ou la manipulation de cette substance ou de ce mélange montre qu'elle/il ne réagit pas avec l'eau, par exemple si la substance est fabriquée avec adjonction d'eau ou lavée à l'eau; ou c) s'il est avéré que la substance ou le mélange est soluble dans l'eau et donne un mélange stable.



elma tec clean A4

Date d'édition 11.03.2025
Date d'exécution 11.03.2025
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 19.08.2022 (2.3)

Liquides comburants

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances comburantes.

Matières solides comburantes

Estimation/classification

non applicable (liquide).

Peroxydes organiques

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de peroxydes organiques.

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Caractéristiques en matière de sécurité

	Valeur	Méthode, Résultat	Source, Remarque
Taux de corrosion (mm aluminium/année)	0.07 mm/a	Test de l'ONU, Partie III de la sous-section 37.4	
Taux de corrosion (mm acier/année)	0.03 mm/a	Test de l'ONU, Partie III de la sous-section 37.4	

Estimation/classification

Le mélange n'est pas classé comme corrosif pour les métaux.

Explosibles désensibilisés

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances explosibles désensibilisés.

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Taux d'évaporation			eau: 0,36 (ASTM D3539).
Teneur en solvant	0 %		
Propriétés explosives			aucune
Propriétés comburantes			aucune

*

Autres informations

Aucune autre information significative disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réaction exothermique avec:

Acide

Aucune autre réaction dangereuse connue s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable à la température ambiante.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des acides.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur et rayonnement direct du soleil.



elma tec clean A4

Date d'édition 11.03.2025
Date d'exécution 11.03.2025
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 19.08.2022 (2.3)

10.5 Matières incompatibles

Acide

10.6 Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	> 5000 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
	Numéros CAS6834-92-0 métasilicate de disodium DL50: 1152 mg/kg Espèce Rat aminoxide amidopropyldiméthylque d'acide de matière grasse de cocos [Amides, C12-18 (even numbered), N-[3- (diméthylamino) propyl], N'- oxides] DL50: 500- 1000 mg/kg Espèce Rat		
Toxicité dermique aiguë	> 5000 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
Toxicité inhalatrice aiguë	Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur)		négligeable

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Irritant.	Principe d'extrapolation 'Dans des mélanges fondamentalement identiques.'	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Risque de lésions oculaires graves.	OCDE 437	

Sensibilisation respiratoire

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
non sensibilisant.		Méthode de calcul.	



elma tec clean A4

Date d'édition 11.03.2025
Date d'exécution 11.03.2025
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 19.08.2022 (2.3)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation résumée des propriétés CMR

Le mélange n'est pas classé comme mutagène / n'est pas classé comme cancérigène / n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

STOT SE 1 et 2

Estimation/classification

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition unique).
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT SE 3

Irritation des voix respiratoires

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effet narcotique

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Estimation/classification

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition répétée).
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Estimation/classification

Le mélange n'est pas classé comme dangereux par aspiration.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Informations sur les autres dangers

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Exerce un effet dégraissant sur la peau.



elma tec clean A4

Date d'édition 11.03.2025
Date d'exécution 11.03.2025
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 19.08.2022 (2.3)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	CL50: 29.3 mg/L	calculé.	
	Numéros CAS111798-26-6 ester d'acid phosphorique de Na-alkyl-PEG-ether CL50: 64 mg/L Durée du test 96 h		
	aminoxyde amidopropyldiméthylque d'acide de matière grasse de cocos [Amides, C12-18 (even numbered), N-[3- (diméthylamino) propyl], N'- oxides] CL50: 0.68 mg/L Espèce Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Durée du test 96 h	OCDE 203	
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	aminoxyde amidopropyldiméthylque d'acide de matière grasse de cocos [Amides, C12-18 (even numbered), N-[3- (diméthylamino) propyl], N'- oxides] NOEC 0.42 mg/L Espèce Tête de boule Durée du test 302 d		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	EC50 68.8 mg/L	calculé.	
	Numéros CAS111798-26-6 ester d'acid phosphorique de Na-alkyl-PEG-ether EC50 227 mg/L Durée du test 48 h		
	aminoxyde amidopropyldiméthylque d'acide de matière grasse de cocos [Amides, C12-18 (even numbered), N-[3- (diméthylamino) propyl], N'- oxides] EC50 19.9 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 48 h	OCDE 202	
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	aminoxyde amidopropyldiméthylque d'acide de matière grasse de cocos [Amides, C12-18 (even numbered), N-[3- (diméthylamino) propyl], N'- oxides] NOEC 0.7 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 21 d	OCDE 211	
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	EC50 31.4 mg/L	calculé.	



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma tec clean A4

Date d'édition 11.03.2025
Date d'exécution 11.03.2025
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 19.08.2022 (2.3)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
	aminoxide amidopropyldiméthylque d'acide de matière grasse de cocos [Amides, C12-18 (even numbered), N-[3- (diméthylamino) propyl], N'- oxides] EC50 0.705 mg/L Espèce <i>Pseudokirchneriella</i> <i>subcapitata</i> Durée du test 72 h	OCDE 201	
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	aminoxide amidopropyldiméthylque d'acide de matière grasse de cocos [Amides, C12-18 (even numbered), N-[3- (diméthylamino) propyl], N'- oxides] NOEC: 0.303 mg/L Espèce <i>Pseudokirchneriella</i> <i>subcapitata</i> Durée du test 72 h	OCDE 201	
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

Estimation/classification

Nocif pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition > 70 %	calculé.	diminution du COD Biodégradable.
Biodégradation	Taux de décomposition 100 %	Neutralisation, mesure de pH.	Propriétés alcaliques sont éliminées à 100%.
Biodégradation			Numéros CAS 7320-34-5 pyrophosphate de tétrapotassium
			Produit inorganique, ne peut être éliminé de l'eau par procédé d'épuration biologique.
Biodégradation			Numéros CAS 6834-92-0 métasilicate de disodium
			Produit inorganique, ne peut être éliminé de l'eau par procédé d'épuration biologique.
Biodégradation	Taux de décomposition 62 % Durée du test 28 d	OCDE 301A/ ISO 7827/ EEC 92/69/V, C.4-A	Numéros CAS 11798-26-6 ester d'acid phosphorique de Na-alkyl-PEG-ether
Biodégradation	Taux de décomposition > 60 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	Numéros CAS 11798-26-6 ester d'acid phosphorique de Na-alkyl-PEG-ether
Biodégradation	Taux de décomposition 62 % Durée du test 28 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	Numéros CAS 11798-26-6 ester d'acid phosphorique de Na-alkyl-PEG-ether



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma tec clean A4

Date d'édition 11.03.2025
Date d'exécution 11.03.2025
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 19.08.2022 (2.3)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition 65.1 % Durée du test 28 d	OCDE 302B/ ISO 9888/ EEC 92/69/V, C.9	Numéros CAS111798-26-6 ester d'acid phosphorique de Na-alkyl-PEG-ether
Biodégradation	Taux de décomposition 68 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	aminoxide amidopropyldiméthylque d'acide de matière grasse de cocos [Amides, C12-18 (even numbered), N-[3- (diméthylamino) propyl], N'- oxides]

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Estimation/classification

métasilicate de disodium: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue.

pyrophosphate de tétrapotassium: La bioaccumulation est improbable.

ester d'acid phosphorique de Na-alkyl-PEG-ether: non disponible.

aminoxide amidopropyldiméthylque d'acide de matière grasse de cocos: L'accumulation significative dans les organismes n'est pas prévue (log Kow: 1,27).

12.4 Mobilité dans le sol

Estimation/classification

pyrophosphate de tétrapotassium: modérément mobile dans le sol (Koc: ~150).

métasilicate de disodium: non disponible.

ester d'acid phosphorique de Na-alkyl-PEG-ether: non disponible.

aminoxide amidopropyldiméthylque d'acide de matière grasse de cocos: Adsorption faible sur le sol (Koc: ~34).

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7 Autres effets nocifs

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Potentiel de dégradation de l'ozone (ODP):			Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations écotoxicologiques

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Demande chimique en oxygène (DCO)	165 mg O2/g	calculé.	
AOX			D'après la recette le produit ne contient pas d'halogènes liés organiquement.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma tec clean A4

Date d'édition 11.03.2025
Date d'exécution 11.03.2025
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 19.08.2022 (2.3)

Informations complémentaires

Les agents de surface dans notre produit sont biodégradables selon l'annexe III du Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.

Danger aigu pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 3 H402: Nocif pour les organismes aquatiques.

Le mélange n'est pas classé comme dangereux chronique pour le milieu aquatique.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Aucune autre information significative disponible.

* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

* 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
200129 *	détergents contenant des substances dangereuses
Code des déchets conditionnement	Désignation des déchets
150110 *	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

* Élimination appropriée / Produit

Ne pas éliminer avec des déchets domestiques.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

* Autres recommandations de traitement des déchets

Solution d'application / solution de nettoyage :

Neutraliser avec de l'acide de vinaigre (60%) ou de l'acide de citron (solide, cristalin) lorsqu'un bain en acier inox est utilisé.

Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucune

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Remarque

Non classifié pour cette voie de transport.



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma tec clean A4

Date d'édition	11.03.2025
Date d'exécution	11.03.2025
Version	2.4 (fr)
remplace la version de	19.08.2022 (2.3)

Transport maritime (IMDG)

Remarque

No hazardous material as defined by the prescriptions.

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Remarque

No hazardous material as defined by the prescriptions.

*** RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

*** 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

*** Réglementations EU**

Autorisations
négligeable

*** Limites d'utilisation**

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 3 - non signifiante s'il est utilisé conformément aux prescriptions.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 75 - non signifiante s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Notice explicative sur la limite d'occupation

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

*** autres réglementations (UE)**

*** À observer:**

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents
Directive 2012/18/UE, Annexe I: non cité.

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV

Teneur en COV, état de livraison 0 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Directives nationales

Pour ce mélange aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite.



elma tec clean A4

Date d'édition	11.03.2025
Date d'exécution	11.03.2025
Version	2.4 (fr)
remplace la version de	19.08.2022 (2.3)

*** RUBRIQUE 16: Autres informations**

*

Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ASTM: Société américaine pour les essais des matériaux

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

AVV: Ordonnance de transfert de déchets (DE)

DGR: Règlement sur les marchandises dangereuses (IATA)

DNEL: dose dérivée sans effet

DOC: Carbone organique dissous

IATA: International Air Transport Association

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Marchandises dangereuses dans le transport maritime international

IMO: International Maritime Organization

JArbSchG: Loi relative à la protection des jeunes au travail (DE)

OECD: Organisation de Coopération et de Développement Économiques

PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

TI: Instruction technique

TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses

VOC: Composés organiques volatils

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

Acute Tox. 4, H302: Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée, Sub-catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Irritation de la peau, Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Irritation des yeux, Catégorie 2

STOT SE 3, H335: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique), Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Toxicité aquatique court terme (aiguë), Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Toxicité aquatique long terme (chronique), Catégorie 3

Références littéraires et sources importantes des données

Mesures propres.

Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>.

Informations de nos fournisseurs.

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Ces données correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente